## CHARTE

"Municipal Improvement Asso sociation (Association de l'Améloration Municipale) de la Nouvelle Or-

Etats Unis d'Amérique, Etat de la Louisiane, paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle Orléans.

léans.

Qa'il soit connu. que ce trentième jeur du mois de juin de l'annés de notre Seigneur, mil·huit-cent-quatre vingt-dix-sept (1897), et de l'indépendance des Etats Unis d'Amérique la cent-vingt-et unième, pardevant moi, James Siméon, notaire d'iment com missionné et qualifié, dans et pour la paroisse d'Orléans. Etat de la Louisiane, en piésetce des temoins ci-après nonmés et soussignés, sont venus et ont com paru per onnellement les d'iférentes p. 1200, nes dont les signatures sont tel inscrites, qui net deles feu et prévalant des dispositions des lois de l'Etat de la Louisiane elles se sont, par la présente, formées et constituées en un corps incorporé par la loi, pour les objets et fina et d'après les conventions et les stipula tions qui suivent, à saveir:

ART CLE I.

Le nom de ladite corporation sera "THE MUNICIPAL IMPROVEMENT ASSOCIATION OF NEW ORLEANS', son domicile sera en la ville de la Nouvelle-Orléans et elle aura le droit et l'autorité d'exister avec droit de succession sous son nom incorporé et pour un terme de vingt-oinq ans, à partir et après la présente date; d'adopter et d'employer un secau corporatif et de le changer à plaisur; d'acquérir, acheter, louer, vendre et hypothéquer des propriétés confermes à la los; d'adopter et d'établir des règlements et régulations pour la gérance de sea affaires en général; de possèder et jouir de tous les droits et privilèzes alloués à de telles corporations. Toutes les assignations et au resprocédures légales devront être servies au Président, et en son absence, au Vice-Président, agissant en son lieu et place. ARTICLE II

Les buts, objets et fins pour lesquels cette corporation est établie sont par la présente déclarés être:

Prentièrement—La cul'ure de la science et de la littérature par l'établissement et accioissement graduel d'une librairie à l'usage gratoit de tous les membies de l'association, et le maintien d'une salle fournie de tous les journaux, revues et magazines du jour, soit scientifiques, littéraires ou politiques, devant être ouverie aux heures raisonnables du jour, à la disposition des membres et de leurs invités, sans anoun coût.

disposition des membres et de leurs invies.
sans anoun coût.
Deuxièmement —De faire des arrangements
pour das lectures, débats et di onseions sur
des question historiques, scientifiques,
sociales, civiques et politiques comprenant les problèmes de gouvernement municipal moderne, dans le but d'obtenir des
améliorations publiques, l'ordre public, la santé
et la prospérité de la ville de la Nouvelle-Orléans.

ARTICLE III. ARTICLE III.

Les membres de cette association seront les dits souscripteurs à cet instrument et telles autres personnes qui pourront être subséquemment admises parmi les membres par un vote du Bureau de Direction. Chaque membre de l'association devra payer d'avance la somme de \$3 comme quotiré annuelle, pour l'année courante, avec l'autorité du Bureau de Direction d'augmenter à \$5, et avec l'autorité de l'association d'encore augmenter les dites quotités. Ne pas payer la dita quotité dans les 30 jours qui suiviont l'avis et la demande calicielle, sera considéré comme une résignation et un abandon de tout intérêt dans l'avoir ou travaux de l'association.

ARTICLE IV.

Toutes les affa'res de l'association seront gérées par un bureau de quarante directeurs, qui seront membres de la société junqu'an deuxième mardi de janvier 1899; et jus u's ocque leurs successeurs soient élus, les personnes qui suivent constitueront ce bureau:

I L Lyons, Lewis Johnson' George Lhote, John Hanson Kennard, Geo Soule, W H Douglas, Hugh McCloekey, Sam Geoghegan, Jno B Meyers, E F Kohnke, Geo B Matthews, Dr Geog K Platt, W H Dwyer, James D Hill, S F Heasip Wm B Bloomfield, Charles Janvier, Geo W Young, W H Byrnes, W A Gordon, T J Stanton, W E Lawrence, Thos J Woo' ward R M Walmsley, J C Morris, J Weis, Herman Meader, W B Schmidt, John Everett, Breed love Smith, J W Hearn, Peter S Lawton, Den nis Sheen, Maurice Stern, J B Sinnot, C Edmund Kells, Jr, P W Mulqueeny, Robt B Jones, J C Murphy and W, W Carre, Direction als Sheen, Maurice Stern, J. B. Sinnot, C. Edmand Kells, Jr. P. W. Mulqueeny, Robt B.
Jones, J. C. Murphy and W. W. Carre.
Neof membres de ce Bureau de Direction
constitueront un quorum pour la trausaction
des affaires. Le second m rdi de janvier
1899 et de chaque année qui suivra une réumon générale de l'association sera tenue pour
l'élection d'un Bureau de Directures ét tels
autres buts qui seront nécessaires. A chaque
réunion générale le Bureau de Direction sera
éla par un vote d'une majorité des membres
présents. Le vote sera pris par bailottage.
Tontes les vacances dans le Bureau cu parmil lés officiers seront remplies par les membres restants. Les détails des travaux et de la
gérance de l'association seront spécifiés
dans les règlements qui seront faits
de temps en temps par le Bureau
de direction; et quand ils seront faits de cette
façon ils devront être suivis par t.us les membies de l'association, mais il n'y aura pas de
mote par procuration.

ARTICLE V.

Les officiers de l'association seront un président, sept vice-présidents et un trésorier, qui serent tons membres du Bureau de Dicetton, et un s'erétaire qui n'aura pas besoin d'être membre du Bureau de Direction, et ils seront élus annuellement par le Bureau, commençant le second mardi de janvier 1899; eu attendant les personnes qui suivent seront les officiers de c'tte association:

Président - Wm B Bloomfield

6 c. tte association: Président - Wm B. Bloomfie'd. Premier Vice Président—I. L. Lyons. Deuxième V ce Président—Geo. Lhote. Troisième Vice Président—Hugh McClosy. Quatrième Vice Président—Lewis Johnson Charteine Vice Président Lewis Juliable Linquème Vice Président Herman Méader. Sixième Vice Président—E. J. Woodward. Septième Vice Président—E. F. Kohnke. Trésorier—Julius Wels. Secrétaire—J. H. Kennard.

ARTICLE VI

Anoun membre de ladite association ne sera mais tenu responsable des contrats ou fautes de ladite corporation, ni responsable de sa emtribution d'aucun montant autre que la bilance aon payée que ledit membre devra à ladite organisation, et aucune informalité dans l'organisation para pour effet d'annuler cette charte ou d'exposer les membres à aucune res-

Donasbilité.

ARTICLE VII.

L'acte d'incorporation pourra être amendé, odité ou altéré, ou ladite corporation pourra être dissonte par un vote des deux tiers des mambres présents à une réunion spéciale des mambres éonvoqués à cet effet, et après la publication d'un avis pendaut vingt jours consécutifs dans un journal quotiden de la Nouvelle-Orléans, laquelle publication sera considérée comme un avis suffisant à tous les membres de l'association à telle téunion.

Ra cas de dissolution, tant par telle action ou par l'expiration du temps fixé pour la durée de la obarte; les âffaires de l'association seront liquidées par trois membres, nommés par une réunion semblable appelée de la même façon.

Fait et passé dans mon bureau à la Nouvelle-Orléans, Lne., au jour et à la date oi-dessus insortis, en présence de James & Mullen et James L Hafris, témoins compétents, résidents de cette ville qui ont signé les dits articles avec les dites parsonnes qui ont comparu et moi, notaire, après que lecture ait été dimment faite.

{Original signé}

Original signé
I L Lyons,
W E Lawrence,
Lewis Johnson,
Jac Trautman,
George Lhote,
Thos J Woodward,
Jehn Hanson Kennard,
Jeh Mahmsley,
Geo Soulé.
J C Morris,
W H Douglas,
J C Morris,
W H Douglas,
J C Morris,
W H Bouglas,
J W Has,
Marsan Masder,
Bar Meoloekey,
Marsan Masder,
Jac B Meyers,
Jehn Everett,
B J Kohnke,
Tredlove Smith;
I se B Matthews,
W H Byrnes,
John T Gibbons,
Patrick McClosky,
John T Gibbons,
Patrick McClosky,
Joe Trautman
J LAMES E. MULLEN. (Original signé) Hugh McClockey, Harman Maader, Ham Geoghegan, W B Schmidt, Jap. B Mayera, Jehn Everett, R F Kohnke, Treedlove Smith, 120 B Matthewe, JW Haben, K. Pratt, M. D.

L.D. James E. Mullen, James L. Harris, JAS SIMEON, Notaire Public.

17.

Nouvelle Orléans, 30 juin 1897. Leci-dessus acte d'incorporation m'ayant été soumis pour examen en ée qui concerne sa légalité, le suis de l'opinion que l'a bus et objets de la corporation, tals qu'ils sont spéci-fiés dans le ditacte, sont légaux, et qu'aucune des dispositions qu'il contient n'est pontraire

à la loi.
(Signé)

JOHN J. FINNEY,

Assistant Avocat de District pour la paroiss Assistant Avocat de District po it la parcisse d'Orléans.

Je, sousigné, annotateur des hypothèques, en et pour la parcisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie par ces présente que l'este ci-dessus d'incorporation de The Municipal Im Association of New Orleans a été diment enterplatré ce jour en mon hureau dans le livre 600, folio—
Nouvelle Orléans Line, 30 juin 1897 olio — Nouvelle-Orléans, Lue. 30 juin 1897 né) Ja MES E. KELLY, Annotateur des Hypothèques.

Etat de la Louisiane Fig. James Simeon, notaire dûment commissionné et qualifié en et pour la paroisse d'Oriéans. It at de la Louisiané, certifie par ecci que la copie oi d'asus est une vraice et exacte copie de l'acte primitif d'incorporati in de The Municipal Improvement Association of New Orieans, aussi bien que les différents certificate de l'annotateur des hypothèques en et pour cette paroisse, ci-dessus attachés et enregistrés dans les archives dans un bureau, En foi de quoi, j'ai signé et apposé mon sceau officiel à la Nouvelle-O léans, Lne., le 30me jour de juin A. D. 1897.

JAS. SIMRON, Notaire Public. 2 iuil-2 8 15 22 29

VENTE A L'ENCAÑ

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE. PLACEMENTS ATTRAYANTS

Propriétés de choix dans le Troisième District.

Jolis cottages seuls et doubles sur les rues Bourgogne,

I ouisa et Congress. Succession de Mme Elizabeth Hart Szabary.

Szabary.

No 51.751 — Cour Civile de Diatrici pour la parolese d'Orlèane. Division E. 1 parolese d'Orlèane. Division E. 2 parolese d'Orlèane. Division E. 2 parolese d'Orlèane. No 721 rue Commen. Le MARDI. 10 soût 1897, a midi, la Boarne des Encapture, Nos 629 rue d'Orlèane. H. Tonne— Le MARDI. 10 soût 1897, a midi, la Boarne des Encapture, Nos 629 rue de mente et au conference No 51,751 — Cour Civile de District pour la parciase d'Orléans, Division E.

Les améliorations consistent en un bon et confortable cottage double convenablement arrangé à l'encoignure des rues Congress et Dauphine, portant le No mun. 739 rue Congress, commandant un bon locataire, un voisinage s'améliorant et piès de toutes les commodités.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur et le reste à un et deux ans de crédit, en billets garantis par hypothèque, etc., sur la propriété vendue, portant 8 pour cent d'intérêt par an, ensemble avec toutes les clauses usuelles de garanties.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Fred. Adolph notaire. Un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

4 juil 4 1 1 18 25—août 1 8 à date.

ANNONCE JUDICIAIRE Vente d'une Grande Propriété de Valeur Améliorée dans le Deuxième District,

Etant les Nos 918, 920 et 922 rue Toulouse, entre les rues Dauphine et Bourgogne, Anciennement connue comme "Loui

siana Troy Laundry." Robert E. Rusha vs Walter Hernandez, COUR CIVILE DE DISTRICT pour la par roisse d'Orléans-No 53.845-Eu vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-desseus intitulée, le procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Endantes a Nos 629 et 631 rue Commons, entre les ru « Camp et S-Charles, dans le Premier district defecté ville, le JEUDI, 12 août 1897 à mui, de la propriété d'après decrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet bo né par les rues Tou'ou-e, St-Louis, Daughine et Bourgogne, étant l'ilet No 90, emsemble avec les bâtis es et améliorations qui s'y trouvent, désignés comme les numéros neuf bent dix huit, neuf cent vingt et neuf cent vingt deux rue Toulouse. La dite portion de terre est décrite comme deux lots es joignant et mesurant ensemble, mesure américaine, soixante-quatre pieds, dix pouces de face sur la rue Toulous par une profondeur de cent coixante-deux pieds trols pouces, le tout plus on moins entre ligne parallèles.

Saisi dans l'affaire ol dessus.

Cenditions-Comptant sur les lleux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la Parosse d'Orléans.

9 juil-9 16 23 30 août 6 12 COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa

Succession de Mme Caro iae Fried mann, Vve de Lorenzo Herberger. OUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Ne 54.045 — Division
D— Attendu que Joseph F. Herberger a
présenté une pétition à la Courà l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la
succession de feu Mme Caroline Fredmann
Vve de Lorenzo Herberger, décôdée iutestatavis est par le présent donné à tons ceux que
cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les
dix jours, les raivons pour lesquelles il ne
serait pas fait droit à la fite pétition.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUÉRIN,
22 juil—22 27 30
Grefier.

DLUS de cheveux gris.—En se servan de Chas Muller; il changera instantanémen les cheveux gris en leur couleur naturelle; i n'ent pas nutsible; d'un usage facile, pas de graisse; prix, \$1, préparé seulement par Cha-Muller; il res Barcons. Coffure peur danser 15 sous—18 dim

ANNONCES JUDICIAIRES.

PENTES PAR LE SHERIP ANNONOE JUDICIAIRE vente par le Shërif Civil d'un grand assortiment de meubles de maison

de valeur, etc. Philip W. Seelig; vs Nettie Gathright COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Oparoisse d'Orléans—No 40.181—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les l.eux ci-après désignés, le MER-CREDI. 28 juillet 1897, à 10:30 henres A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir : hu mon entrepôt rue Bte-Anne, entre les rues Royale et Chartres—

Un grand lot de meubles de maison divers, etc., d'avrès inventaire.

to., d'aurès inventaire. Saisi dans l'affaire oi dessus. Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Oriéans.
17juil—17 12 19 20 24 28

ANNONCE JUDICIAIRE Vente d'une propriété de valent dans le Deuxième District, No 2637 rue Toulouse, entre

Broad, (la rue à l'arrière étant la rue St-Pierre.)

les rues Dorgenois et

W. C. Faust et James McRacken, rece venis du Pelloan Homestrad& Buildings Association vs William Weiser.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA
Oparolase d'Orléans.—No 53,866.—En veitu
d'un writ de saisie et veute à moi adressé par
l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire o'-dessus intitulée, je procéderal à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des En: anteurs, Nos 629 et
631 rue Commune, entre les rues Camp et StCharles, dans le Premier District de cette ville,
le JEUDI, 12 sont 1897, à midi, de la propriété oi après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'iet borné par
les rues Toulouse. St Pierre, Dorgenois et
Broad, désigné sur le rôle d'assesement comme
lot No. 37 de l'illet No. 337 et mesurannt en
mesura ang'aise trente pieds de face à la rue
Toulouse shr une profondeur de cent ciaquan
te trais l pieds pouce et six l'gree, borné à l'Est
par la propriété de Marie Arnand et à l'Ouest
par la propriété de William Weiser.

Balsi dans l'affaire ci-dessus. dings Association vs William Weiser.

Joseph Vaccaro ve l'aui N. Verneuille.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,777—Kn vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire et dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique. À la Bourse des Rucanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et \$t.Charles, dans le Prem'or District de cette ville, le JEUDI, 12 aust 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à sa voir—

midi, de la propriète ci-apres uccine, a -voirUn lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les d'etis, voles,
servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dâns le
Denxième District de cefte ville, dans l'ilet
munic pai No 320, borné par les rues Ur-ulines, Hépital, Dorgenois et Rocheblave; le
quel dit lot de terre est désigné par le numéro
douze sur un plandressé par J. A. Preyo ar
chiteote, le 16 juillet 1841 et dépo é pour raférence dans le Bureau de Félix Percy alors
notairs en estte ville, et mesurant, conformé notaire en este ville, et mesurant, conformé
ment au dit plan, en mesure au ricaine
trente sept pieds quatre pouces de face a li
dite rue Ursulines sur cent trois pieds deur
pouces et huit lignes de profondeur, entre ignee paralièles. Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux. FRANK MARQUEZ. FRANK MARQUEZ, Sherif Civil de la Parolese d'Orlèans 9 juil-9 10 16 23 30-soût 6 12

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de Propriété Améliorée du Denxième District.

Rue Bienville, entre les rues Broad et White, (is rue à l'arrière étaut

la rue Douane.) Firemen's Building Association'vs Mme

Sarah Coll et al. OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA parolese d'Orléans—No 51,679—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la parolese d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus lutitu lée, je procéderal à la vente à l'enchère publique, à Bourse des Encanteurs, Noc 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et 8t Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 luillet 1897, à midi, de la propriété oi après décrite, à savoir—
Un lot de terre avec les bâtisses et amélior tions qui s'y trouvent situé dans le Druxièn District de cette ville, dans l'îlet borné nar ir unes White, Donane, Broad et Bienville, dégné par la lettre A de l'îlet No 363, mesurantement et de la voyana ha bonformément et de la voyana ha bonformément et de l'îlet No 363, mesurantement et de conformément au dit plan du voyer Athur De Armas, le 2 janvier 1839, trente-deux pieds deux pouces de face à la rue Bienville aur one profondeur de cent trente-quatre pieds neuf pouces et quatre lignes entre lignes paralièles. Salai dans l'afiaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

25 juin—25—juil 2 9 16 23 29

Succession de Philip Stubenrauch e OUR CIVILE DE DISTRICT pour la COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 52,818—Division E-Avis est par le présent donné aux oréapoiers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivrent la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par A. G. Ricks, exécuteur de cette auccession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

Orester.

Dinkelspiel & Hart, avecats.

92 juil—92 27 81

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHFRIF ANNONCE JUDICIAIRE.

Deuxième District.

ler morceau étant un lot vacant sur la rue Ste-Anne, entre les rues Gayoso et Salcedo. 2me morceau étant une propriété

améliorée portant le No 1030 sur la rue Ste-Anne, entre les rues Bourgogne et Remparts.

Gus. Seidel vs Mile Louisc Duroussesu

OUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 53.815—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encantenra, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier district de cette ville, JEUI I, 5 août 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1º Un certain lot de terre avec toutes

cette ville, JEUI I, 5 août 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1º Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro municipal 405, borné par les rues Ste-Anne, Gayoro. Orléans et Silcedo, le dit lot est désigné par le No 15 et mesure au pied américain trente-et-un pieds six pouces de face à la rue Ste-Anne, le même meaurement sur la ligue du fond par quatre-vingt-neuf pieds sept pouces et espt ligues du fond par quatre-vingt-neuf pieds sept pouces et espt ligues du fond par quatre-vingt-neuf pieds six poucis et cinq et demie lignes sur la ligue qui le divise du lot No 14 et quatre-ving'-vonf pieds six poucis et cinq et demie lignes sur la ligne qui le divise du lot No 16, le tout conformément au dit plan dressé par L. H. Pilié, voyer, le 15 juin 1871 et déposé en l'étude de F. D. Seghers, notaire, comme plan numéro un.

2º Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 102, borné par les rues Ste Aune, Orléans, Bourgogne; et Remparte et mesurant vingt deux piegle de face à la rue Ste Aune, sur une profondent de soixante quinze pieds. Saisi dans l'affaire ci-de sus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Shârif Clvii de la Paro'asse d'Orléans.

TRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Parolese d'Orléans. 2 juillet-2 9 16 23 39-antt 5

ANNONCE JUDICIAIRE Vente de Grandes Propriétés de Valeur du Sixième District. Dans l'ilet borné par l'avenue Napoléon, les rues Jena,

Annonciation, anciennement Jersey et Laurel.

Avec batisses et améliorations. Joseph Seidel vs Thomas E. Evershed. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 52,417—En vertu COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA D'aroisse d'Orléans.—No 52,417—En vertu d'un wit de asiste et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléana, dans l'affaire ci desans intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Campet St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 aoû 1897, à midi, de la propriété di après décrite, à savoir:

Treise lois de t rre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui e'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 12, sur un plan par C F Zimpel, voyer, en date du 18 mars 1834, déposé dans le boreau de L. T. Caire, ancien notaire de est te ville, maintenant ilet No 145, borné par il avenue Napoléon et les rues Jena, Anuonciation, anciennement Jersey, et Laurel, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 10, 11, 12, 15, 16, 17, 18, 19 et 20, let Na 1 formant l'encei, guarde l'avenue Napoléon et de la rue Jersey ou Annonclation; lots Nos 2, 3, 4 se joignent et mesurent chacun trante-et un pied-t trois pouces et trois lignes de face à l'avenue Napoléon sur cent vingt pieds de profondeur; lots Nos 10, 11, 12 se leignent et mesurent chacun trante-et un pied-t trois pouces de profondeur; lot Nos 16, 17, 18, 19 et 20 as touchent et avec le lot Ne 15 mesurent chacun trante pieds de profondeur; lots Nos 16, 17, 18, 19 et 20 as touchent et avec le lot Ne 15 mesurent chacun trante pieds de face à la rue Laurel ignes de face à la rue Annonciation ou Jersey sur cent vingt-dinq pieds un pouce et quatre lignes.

quatre ligues. Saini dans l'affaire ci desaus.

FRANK MARQUEZ, Shérif civil pour la parnisse d'Oriéans. 2 juillet –2 9 16 23 30 aont –5

ANNUNCE JUDICALIRE. Vente du Shérif d'une Grande Propriété de Valeur et Amélio. rée du Sixième District,

Connue comme "Eble's Nursery" Jules Fonta ve Charles Eble. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléana, Ne 53743. En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléana, dans l'affaire ci dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteure Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Promier District de cette ville, le JEUDI, [29] juillet 1897, à midi, de la propriété d'après décrite, à savoir:

midi, de la propriété d'après décrite. À savoir:
Truis certains lots de terre avec les bâtisses et améliera lons qui s'y trouv nt et les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de la Nile-Chiéans, dans l'ilet désigné par e numéro municipal "30", borné par les rues State, Jennet, Hurst, et la ligne de la propriété anciennement appartenant à D. F. Burthe, conformément au plan originalde la ville de Bloomingdale, dressé par B. Buissen, architecte, en date du 12 décembre 1836 et déposé en l'étude de W. Y. Lewis, ancien notaire, les dits lots sout désignés par les numéros 14, 15 et 16, sur un plan et certificat de vover fait par H. W. W. Reynolds, en date du 13 juin 1890, et anneré à un acte passé pardevant James McConnel ir, notaire, le 17 juilet 1890; les dits lots se touchent et mesurent comme sults:

sults:
Les lots nos 14 et 15 mesurant chaoun vingthuit pieds dix pouces et trois lignes de face à
la rue Hurst, sur une profondeur de cent cipquante pieds et deux lignes entre lignes parallèles et égales; le lot No 14 touchant dans le
fond aux lots 9, 10, 11, 12, et 13 et le lot No.
16, mesurant vingt-huit pieds, dix pouces et
quatre lignes de face à la rue Hurst, sur une
profondeur et tace de cent cinquante pieds et
eux lignes de la propriété anciennement appartonant à D. F. Burthe, de laquelle il forme
l'encoignure. encoignure.

AVIS AUX OREANOIERS.

Chas. T. Yenni et als. versus New Orleans Co Operative Banking Asseciation.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 47,119—Division B
—Avis est par le présent donné aux créanclers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les
dixjours qui suivront la présente notification,
les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le
4me compte provisoire présenté par Theodule
Buisson et William P. Wall, commissaires
liquidateurs et receveurs de la New Orleans
Co-Operative Hanking Association ne serait
pas approuvé et homologué et les fonds distribués coutormément audit sompte.

Par ordre de la Ceur.
PAUL O. GUERIN
Greffier.

21 juil-21 25 30

CTAT DE LA LOUISIANE, PAROISSE LA d'Urléans—Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 54,004—Division E—Max Wolfson v— sesoréanouers—Qu'une 16. union des oréanciers du plaignaut soit con voquée pardevant Joseph N. Wolfson, no taire public, en cette ville, commençant le MARDI 24 août 1697, à 11 heures A. M. et que Henry Dufilho, Esq., avocat, soit ap-pointé ponr représenter les créanciers absents ot que nony presenter les créanciers absents du p aignant, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du plaignant soient suspendues jusqu'à neuvel ordre de la cour.
Nouvelle-Orisane, 12 juillet 1897.
[Rigné] GEO. H. THEARD, Juge.
Pout cepts conformé.
JAS. D. Rausing. Député-Greffier.
18 juli-18 30 août 20

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF. ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété dans le Vente de propriété de valeur améliorée du premier district,

Connue comme Nos 2107 et 2109 rue Palmyre, entre Johnson et Galvez.

Eartka Homestead Society vs Success

sion de Philip J. Reilly.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA

D paroisse d'Orléans. No 53,787—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé
pai l'Honorable Cour Civile de District pour
le paroisse d'Orléans, dans l'affaire oi dessus
intitulée, le procéderai à la vente à l'enothère
publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629
et 631 rue Commune, entre les rues Camp et
St. Charles dans le Premier District de cette
ville, le JEUDI, 5 août 1897, à midi, dela propriété oi après décrite, à savoir...
Un certain lot de ter e ensemble avec les
bâtisses et améliorations qui s'y trouvent,
situé dans le "remier district de cette ville,
dans l'illet désign's par le numéro municipal
521, borné par les rues Sud Galvez, Palmyre,
Ga-quet ou Jackson, maintenant avenue
Cleveiand, et Johns n, désigné par le No 24
sur un plau dressé par C. A. Hedin, architecte en date du 11 mars 1857 et dépo é en
l'étude de M. Gernon, notaire; le dit lot nesuie vingt-six pieds quatre lignes de face à la
rue Palmyre sur une profondeur de cent meuf
pieds dix pouces trois lignes entre lignes
parallèles.

presides.

Saisi dans l'affaire ci dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

2 juil—2 9 16 23 30—5 sont

PAR LE CONSTABLE.

Dr J. N. Roussel vs James Robinson. UATRIÈME COUR DE CITÉ DE LA
Nouvelle Orléans Dossier No 17,861—
En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing, juge de la 4ème
Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affairs ci-dessus intitulée et numérorée, je procèderai à la vente aux enchères publiques, à
mon entrepôt, coin Valence et Camp, dans le
sixième district de cette ville, VENDREDI,
6me jour d'acott 1897, à 11 heures A. M.,
de la propriété décrite ei-dessour, à savoir: Un grand coffee fort, en fer 2 voiturase Un grand coffre fort en fer, 2 voitures à funéralile, 1 cheval noir, 1 buggy, 1 office de k, 2 sets de barnais.

Saisi dans l'affaire el dessus intitulée et numéroté d'ap ès l'inventaire en mon bureau.

Conditioné—comptant sur les lienx.

A. F. CHEVALLEY.

Constable de la 4ème Cour de Cité.

27 juil—27—3 6 août

VENTES PAR LE CONSTABLE.

J. Callan va Robt. Austin. TREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle-Orléans—No 34,762—En vertu d'un
writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon.
P. F. Hennessey, juge de la Troisième Cour
de Cité de la Nouvelle-Orléans, remplaçaus
l'Hon. W. R. Richardson, juge de la Prenière
Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, absent
en congé, je procèderal à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, rue Lafavette, entre les rues Camp et Magasins, le
MARII, 3 août 1897, à midi, de la propriété
ci-après déorite, savoir noubles de maison, etc. Sai-i dans l'affaire ci-dessus intitulée et nu mérotée d'après un inventeire enregistré en mon Bureau. Conditions—Comptant sur les lieux. KD. P. FOLEY.

Constable de la Première Cour de Cité. 24 inil-24 29 - wout 3 V. H. Provensol vs S. P. Brown et

Jas. Robinson, in solido. DREMIERE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle Orléans. — No 34,799 — En vertu d'un writ de fleri facias, à moi adressé par l'Hon. W. R. Richardson, juge de la Prenière Cour de Cité de la Nouvelle-Oriéans, je procederal à la vente à l'eucau, sur les lieux situés au No 1824 rus Sud Flac-klin, encoignure St André, MARDI, le 27 juillet 1895, à midi, de la propriété ci après déorite, à sàvoir : Un lot de médicaments en bouteilles. Vi-l'ines, comptoire, savons, brosses : Un lot de boutteilles à médicament vides, etc : Salsi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numéroise, id'a

près l'inventaire enregistre en mon bureau.
Conditions—Comptant ser les lienx.
ED. P. FOLKY.
Constable, Prémié e Cour de Cité.
17 juil—17 22 27

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Chas. Wirth vs Jules Simno. Chas. With va Jules Simus.

UATRIBME COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans— No 17,364. En vertuid un writ de fierl facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvele-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente aux enchères publiques à la maison de cour, à l'encoignure des avenues Louisians et St.Charles, No 1550, dans le Sixième District de cette ville, le MARDI, 4 août 1897, à 11 heures A. M précises, des propriétés cl-dessous, décrites à savoir.

savoir : Un orgue automatique et 43 rouleaux de mu sique. Saisi dans l'affaire ci-dessusinumérotée et in titulée, d'après l'inventaire enregistie

mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

A. F. CHEVALLEY,

Constable Quatrième Cour de Cité.

23 juil—23 28— aout 3

Succession de Egidius Ernst. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa-roisse d'Orléans—No 51,435 — Division D.—Avis est par le présent denéé aux créan-ciers de cette auccession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente no illea-tion les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles tion, les raisons (a'lls en out) pour lesquelles le compte final ptésenié par Mine Maria Bur-lege Erust, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologné et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour, PAUL O. GUERIN,

Greffier.

M. A. E. Backmar,
708 rue Union.

Succession de Louis Levy. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa.

Toisse d'Orléans, No 54,043—Division D.

Attendu que Mme Belina Heriz, veuve au premier mariage de Leopold Levy et maintenant femme de Simon Kohlman a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Louis Levy, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous cenx que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour les quelles il ne serait pas fait droit à le dite pétition.

Par ordre de la Cour

Par ordre de la Cour PAUL O. GUERIN, 20 juil-20 24 29 Grether

Succession de Paul Milliet.

COUR CIVILE DE D'STRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,730—Division A
— Avis est par le prèsent donné aux créanciere de cette succession et à toutes
autres personnes intéressées d'avoir à dédaire, dans les dix jours qui suivront la
présente netification, les raisons (s'ils en ont)
pour lesquelles le compte présenté par Mine
Alice Milliet, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué
et les fonds distribués conformément au dit
compte.

ompte.
Par ordre de la Conr.
PAUL O. GUERIN,
Greffie Greffier.

D. J. Dowers, Avocat,
Chambre 2, 3me étage, Bourse au Coton,
22 juil—22 27 31

TAT DE LA LOUISIANR-COUR CI vile de District pour la paroisse d'Or-léans-No 51,001—Division E—Cour Civile de District—Bartholomew Moran va ses créanciers—Ordre de Cour-Que la cession des biens du pétionnaire Bartholomew Moran, insolvable dans cette affaire, soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers; qu'une réunion des créanciers soit convoquée et tenne pardevant Michael Griffin, notaire public, à son Bureau, No 636 rue Gravier en cette ville, commençant le LUNDI, 16me jour d'août 1897, à 11 h. A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndio et voter sur toutes les affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soint suspendues et que E. J. Meral, Esq. avocat, soit appointe pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle Oriéans, 12 juillet 1897. eprésenter les créanciers ausenne. Nouvelle-Oriéans, 12 juillet 1897. Bigné: GRO. H. THÉARD, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. BANKIN, Député-Greffier.

WM. H. PASCOE, Avocat.

15 juil—15 25—18 sout

ANNONCES JUDICIAIRE 3.

VENTE FAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de deux cottages don ble désirables, et de valeur, portant les numéros municipaux 2216, 2218 et

2220, 2222 Rue Quatrième, entre les rues Liberté et St. David.

Sigmund Mendelsohn vs George Wil-COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Oparolese d'Orléans—No 53,852—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus inttulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 620 et 631 rue Bourse des Encanteurs, Nos 20 et 031 rec Commune, entre les rues Camp et St. Char-les, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 5 soût 1897, a midt, de la propriété ci-après décrite, à savoir: Peux oer ains lots de terre, situés dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Qua-trème, Liberté, St. David et Washington, dé signés pur les propriée qui pur et seire aux nu trème. Liberté, St David et Washington, de signés par les numéros quinze et seize sur un plan du dit ilet, dressè par Albert (f. Blanchard, voyer, et annexé à un acte de vente par la Société des Rédemptoristes à John Alfortish, Jr., exécuté pardevant Benjamin Ory, notaire de cette ville, en date du 25 novembre 1889; les dius lots as touchent et meurent chacun trente pleds de face à la rue Quatrième eur une profondeur de cent vingt sept pieds entre lignes parailèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lienx.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

3 juillet—3 9 16 23 30 août 5

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de Grandes Propriétés de

Valeur et Améliorées du Deuxièm : District. Stephen Escoffier vs Waitor Salaiin.

Stephen Esocsier vs Waitor Salaiin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la padorosse d'Orléans.—No 53,888.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorabie Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitula, je procèderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse des Encanteur. Nos 629 et 631 rue Commone, entre les rues Camp et St. Charles, dans le Preu let District de cette ville, JEUDI, le 12 sont 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir.—

1º Une certaine étendue de terre, ensem ble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges qui y appartiennent en quelque sorte, situé et étant dans le Deuxième District de cette ville sur le lisyou St. Jean, désigné par la lettre. C'aur un plan dressé par A. de Armas, député-voyer de ville en date du 25 octobre 1884, un devis et lequel est joint à un acte de vente paesé pardevant Amédée Ducatel, ancien notaire en cette ville, le 11 juillet 1855. Ladite étendue de terre ayant les dimensiors a suivantes, à savoir: soixante pieds de fare sur le chemin public le long du dit Bayou St. Jean, deux cent quarre-vingteize pieds quatre poucee et une ligne de profondeur sur la ligne de côté le séparant de la propriété de S. Escentier et A. D'Hebécour, twois cent cinquante-huit pieds aussi de profondeur sur la ligne de profondeur dans le fond.

2º Hi loi da terra antamble avec les héties.

2° Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et sméliorations qui e'y trouvent et les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par le No un sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, en date du 30 avril 1874, annexé à un acte d'achat du plaignant, forman l'encoignure du Bayon St. Jean et du chemin de la Métarie mesurant cent treute deux pieds de face à la dite rue Bayon St. Jean ent que rante quatre pieds de face an chemin de la Métarie deux cents trente-deux pieds et un pouce de profendeur sur la ligne le divisant du 'ot No 2 aur le plan au dessus menfionné, et deux cents vingt cinq pieds et neuf pouces sur l'autre ligne dans le fond de la dite propriété.

Salsi dans l'affaire cl-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

9 jull—9 10 18 23 30—soût 6 12 2º Un lot de terre ensemble avec les bâtis

ANNONCE JUDICIAIRE Vente d'une propriété améliorée dans le Sixième District, Connue comme nonvesu No 344, rue

Chestnut (maintenant rue Andabon) François Castaing vs Joseph De Blois. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-O roisse d'Orléans.—No 53,912—En vertu d'un writ de saisie et vente à mol adressé par l'Honorable (our Cvine de District pour la Pa-roisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, is procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs. Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St. Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 19 août 1897, à midi, de la proprièté claprès décrite, à savoir:—

Un certaiu lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voles, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte situé à Greeuville, dans le Sixièm-District de la ville de la Nouvelle-Orlèans, dans l'ilet No 37 borné par les rues Broadway, Oliver. Chestinut et Wall, ledit lot est désigné par le numéro dix et mesure, au pied américain, trente pieds de face à la rue Chestinut sur une profondeur de cent vingt pieds, entre ligues parallèles.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

16 juit-16 17 23 30—aout 6 13 19 lés, je procéderai à la vente à l'enchère publi-que à la Bourse des Encanteurs. Nos 629 et

ANNONCE JUDICIAIRE Vente par le Shérif d'une Propriété Améliorée dans le Deuxième District, Connue comme No 528 rue Jef-

ferson, entre les rues Chartres et Decatur, Avec les Bouilloires et autres Machines de Valeur, etc., dans la bâtisse.

Jeau Marie Larroux ve Jeau V. Micolo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans-No 53,754 - En vertu d un writ de saisie et vente à moi adresse par l'Honorable Conr Civile de District pour la pa-oisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée e procèderai à la vente à l'enchère publique, à a Bourse des Encanteurs, No 629 et 631 rus Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 inillet 1897, à midi, de la propriété ci-dessons décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les batisses et amélierations qui s'y trouvent et tou-

tes les machines et appareils de moulin qui sont érigés, portant le numéro municipal 523 rue Jefferson, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet boné par les rues Toulouse, Decstur, Jefferson et Chartres, dé-pins près de la rue et le uvisant de la propriété de cinquante neuf pieds huit pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne la plus près de la rue et le divisant du lot numéro onze sur le dit plan avec une largeur irrégulière dans le fond conformément au dit plan.

Saisi dans l'affaire oi dessus.

Conditions Compilant sur les lieux.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ. Shérif civil de la paroisse d'Orlé 25 juin-25 - juil 2 9 16 23 29

L'Ivreguerie, on la Polydipsia Ebriété guérie sans que la personne affectée de cette maladie le sache ou puisse jamais le découvrir. Médication facile, n'offrant aucun danger. Pour plus amples details, envoyer deux timbres poste de deux sons. Tonte correspondance strotement confidentielle. Docteur A. R. de Villesauve. P. G. Eox 1668, Nouvelle-Orieans. Louisiane.

ANNONCES JUDICIAIRES.

ANNONOR JUDICIAIRE. Vente de propriété de valeur améliorée du cinquième district,

Connue comme No 408 et 410 rue Jackson (maintenant avenue Slidell) entre les rues Monros et Franklin.

W. C. Faust et James McRacken, Receveurs de la Pelican Homestead and Building Association vs Mms Lettia Seymonr et Moses D. Seymonr, son

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA d'un writ de salsie et vente à moi adressé par l'Henoraule Cour Civile de District pour la pa Henorable Cont Civile de District pour la paroisse d'Orléana, dans l'affaire ci-desaue intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et
631 rue Commune, entre Camp et 51 Charles,
dans le premier district de cette ville le JEUDI, 19 acht 1897, à midi, de la propriété ciaprès décrite, à savoir—
Un certain lot de terre situé dans le cinquième district de cet e ville, dans l'ilet No 123,
borné par les rues Mouroe Frank lin. Jackson
et Market, désigné p.r. le No 20 sur un plan
dressé par Charles A. De Armas, ingénieur
civil, le premier jour de novembre 1865 et
annexé à un acre passé pa devant Eusèbe
Bouny, nota ra en cette ville, le 15 decembrs
de la même sunée.

Le dit iot de terre mesure en mesure américaine, trente un piede onze pouces et cinq
lignes de face a la 100 Jackson sur cent dixsept piede deux pouces et cinq lignes de precous les drois, voies, privilèges, servitudes
et dépendances qui y appartient ent en que;
que sorte.

Saisi dans l'affaire ci cessur. nisse d'Orléans, dans l'affaire ci-desens intitu

gue sorte.

Saisi dans l'affaire ci cessu.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shirif sivil de la parisata d'Oriéans.

Dinkelspiel & Hart. E. J. Meral at Chrétien

& Suthon, av cata pour les plaignants.

17 juni-17 18 23 25 30—6 13 19 sout

Vente par le Coroner de la Parois e d'Orléans d'une propriété de valeur améliorée dans le Premier District,

Portant le vieux numéro municipal No 39 rue Polympie entre St Charles et Prytanée.

John J. Kuhn vs. John S. Tonry. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orlèans—No 53.012—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orlèans, dans l'affaire oidessus intitulée, je procéderal à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et 51. Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 19 sont 1897, à midi, de la propriété oi-après déorite, à savoir.

Un certain morceau ou partion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliors tions qui e'y trouvent, droits, voies privilèges, avantages et dépendances qui v appartiennent en quelque sorte, ditué dans le premier dustriot de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Polymnia. Prytanée Euterpe et St-Charles, ladite portion ou la forme une partie du l.t. No 13 de l'ilet No 75, conformément au plan original du faubourg Annomation, déposé en l'étude de H. P. Caire, sucien notaire en cette ville, mesurant, au pied français, quitze pieds plan ou nous de face à la rue Polymnie sur une profondeur de cent-vingt pieds et connapar le local vieux No 39 rue Polymnie et étant la moitié la plus près de la rue St-Charlesde la proprieté acquise par W. M. Grant de Isaac Laueubetg, par acte passé pardevant W Shancou, ancien notaire en cette ville, le 26 septembre l'étô. La dite portion on morceau de terre a éte acquise par le séfendeur par aohat de J. o F. P. Pop-po-oformément à un acte passé pardevant J. D. Taylor, notaire, le 19 décembre 1363.

Saisi dans l'affaire ci dessus. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la narpiase d'Orléans-No 53,012 - En ver-

écembre 1383. Saisi dans l'affaire ci dessus. Conditions—Compitant sur les lieux.
Y. R. Li MON NIER,
Coroner de la Partisse d'Orléans.
16 juil —16 17 23 30 —sont 6 13 19

ANNUNCE JUDICIAIRA. Vente d'une propriété de valeur améliorée dans Quatrième

District, connue comme No.1022 Avenue Washington entre les rues Magasine et Constante. Succession de Mme Jas. McCerran et Georgiana McCerren. CIOUR CIVILE DE DISTRICT pour la dun ordre de vente daté du 19 juin 1974 mo, adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléana, dans l'affaire ci dessus intitulee, pe procédérai à la vente à l'encau public, a la Lourse des Encanteurs Nos. 629

intitulée, je procédérai à la vente à l'encaupublic à la l'ourse des Encanteurs Nos. 6:29 et 6:31 rue Commune, entre les rues Camp et 8t-Charles, le JEUDI 19 audit 1897, à midide la propriété ci-après déorite à savoir—Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennaus, situé dans l'ute borné par les rues Washington. Magaeins, Constance (anciennem nt rue Live Oouk) et Six ème et désigné par le numéro Six sur un plan déposé pour reférence dans le buteau de C. R. String r. ancienne notaire en cotte ville, comme plan No 32 et anssi comprenant huit pouces du lot numero cling sur le dit plan, lequel dit lot on portion de terre mesure en mesure américaine trente-deux piede quatre pouces de face à la rue Washingten par cent cinquante piede neul pouces de profondeur, entre lignes parallèles, et c'est la même propriété que feu George W. McCerren avait acquise par achat de Ashford Addison par un acte passé Dar devant William Shannon, ancien notaire en cette ville, le trent ème jour d'octobre mit huit cent sois ante c.nq.

Conditions—Comptant sur les licux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif civil pour la Paroisse d'Orièans, 17 in: 17 18 19 23 30 ant 16 13 19

Sherif civil pour la Paroisse d'Orle. 17 juil 17 18 19 23 30 aon 16 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée du Troisième Dis-

trict Connue comme les Nos 1909 et 1911 rue Bourbon. James Wilson vs Francis D. Daubert, syndic définitif des créanciers de

Joseph M. Segui, insolvable. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa roisse d'Orléans, No53,876—En vertu d'u writ de saisie et vente à moi adressé par l'Ho norable Cour Civile de District pour la parois se d'Orléans, daus t'affaire ci dessus intitulés norable Cour Civile de District pour la privase d'Orléans, daus t'affaire ci dessua intituiés
je procèderai à la vente aux enchères publi
ques, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et
631 rue Commune, entre ler rues Camp et St.
Charles, dans le Premier District de cette ville,
JEUDI, le 12 août 1897 à midi, de la pre
9riété ci-après décrite, à asvoir —
Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et ameliorations qui y appartiennent,
situé dans le Troiseème (District de cette ville
dans l'elle désigné par le Mo municipal 497
borné par les rues Bourbon, Marais (anoiennement Morales), Union et Urquhart, ledit lot
mesurant, en mesure française, trente pisds de
face à la rue Bourbon sur cent vingt pieds de
profendeur, entre lignes parallèles, et étant
situé à une distance de soizante pieds de l'en
ooignure des rues Bourbon et Marais. Ledit
lot de terre était premièrement désigné comme
feisant partie du lot 257 dans l'ilet 29 adioignant an lot 297 d'après le plan du nouveau
janbourg Marigoy.

nbourg Mariguy. Saisi dans l'affaire ci-dessus, Conditions - Comptant our les lieux.
FRANK MARQUEZ
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
9 juil+9 16 23 30-août 6 12

VENTE PAR LE CONSTABLE \_\_\_\_

Mrs. R. L. Robertson vs David Fink Mrs. K. L. Robertson vs David Fide.

DEUXIEME COUR DE CITE de la NileOriéans-No 28,915-En vertu d'un writ
de fieri facias à moi adressé par i Hon
Gabriel Fernardez, juge de la Deuxième Ceur
de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procèderai
la vente:aux enchères publiques, en mon enà
trepôt No 728 rue Bienville, entre les rues
Royale et Bourbon, dans le Dauxième District de cette ville. le SAM+DI, 31e jour de
juillet 1897, à 11 heures A. M., des propriétés
décrites ci-dessons, à asvoir. Crites ci-dessous, à savoir: Un lot de meubles de maison, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus énumérés et in-

itulée, d'après l'inventaire enregieuré en mon Conditions—Comptant sur les lisux.
LEON MARTIN Y, Constable de la Deuxième Cour de Cité, 21 juil-21 24 81